

## AUTORISATION PARENTALE – LOURDES 2026

Nous soussignons

- 1<sup>er</sup> parent ou responsable légal (Civilité – Nom – Prénom) :

.....

- 2<sup>ème</sup> parent ou responsable légal (Civilité – Nom – Prénom) :

.....

Demeurant .....

autorise ma fille / mon fils ..... né(e) le .....

à participer au Pélé Jeunes à Lourdes du 13 au 18 avril 2026.

Nous donnons par la présente notre accord pour la participation du mineur ci-dessus désigné à l'évènement organisé par la Pastorale des Jeunes du diocèse de Châlons.

En cas de maladie ou d'accident dont l'urgence n'aurait pas permis de nous joindre, nous autorisons le responsable du groupe à appeler les secours (SAMU, Pompiers) et à ouvrir à leur demande, le cas échéant, le dossier médical confidentiel que nous avons éventuellement remis sous enveloppe cachetée.

Nous autorisons le diagnostic et le traitement par un professionnel médical qualifié et agréé, du mineur, en cas d'urgence médicale qui, de l'avis du professionnel médical traitant, nécessite une attention immédiate afin de prévenir toute nouvelle mise en danger de la vie du mineur, une défiguration physique, un handicap physique ou toute autre douleur, souffrance ou gêne excessive, si elle est retardée. Le médecin traitant fera tout son possible pour me contacter dans les plus brefs délais.

Signature du(des parents ou responsable légaux précédée de la mention « Lu et approuvé – Bon pour autorisation parentale »

À retourner avec les documents avant le 27 mars 2026 à :

EVECHE - Nadège Boone – 20 rue de l'Abbé Pierre Gillet – 51000 Châlons en Champagne (06 86 63 35 22)

avec la fiche sanitaire, les attestations de sécurité sociale et de mutuelle et le règlement (chèques à l'ordre d'AD – Pastorale des jeunes)